

LES PYRÉNÉES AUDOISES

Des plateaux cultivés entrecoupés de gorges boisées



Depuis la table d'orientation de Belvis, le grand plateau de Saulf s'ouvre vers le massif du Madrès

Territoires Paysages

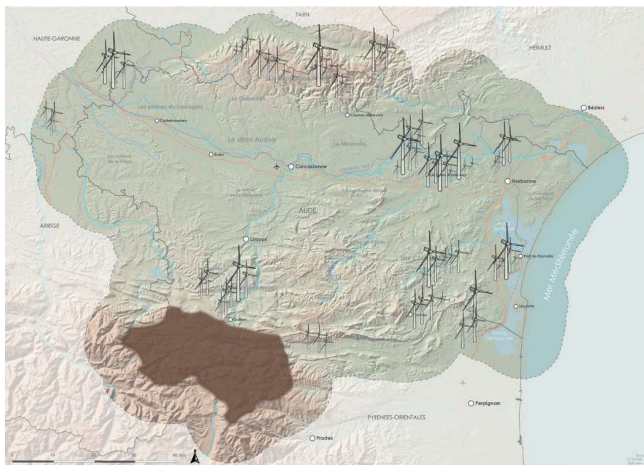

**PRÉFÈTE
DE L'AUDE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

L'analyse des sensibilités paysagères au regard du développement éolien terrestre s'inscrit dans la poursuite du plan de gestion des paysages audois de 2005. Elle s'appuie sur les données et références en lien avec le paysage, en particulier l'atlas départemental des paysages de l'Aude réalisé en 2006 par la DREAL Languedoc-Roussillon.

Les données concernant le contexte éolien sont arrêtées au 31 décembre 2019.

Les photos sont numérotées et localisées sur les cartes. La distance de la prise de vue avec les parcs éoliens (D), la hauteur des éoliennes (H) ou la hauteur des reliefs marquants (Hr) sont précisées sur les photos de manière à évaluer la profondeur des perspectives et les rapports d'échelle.

Situation



Localisation de l'ensemble paysager au sein du département

Une entité qui annonce les Pyrénées

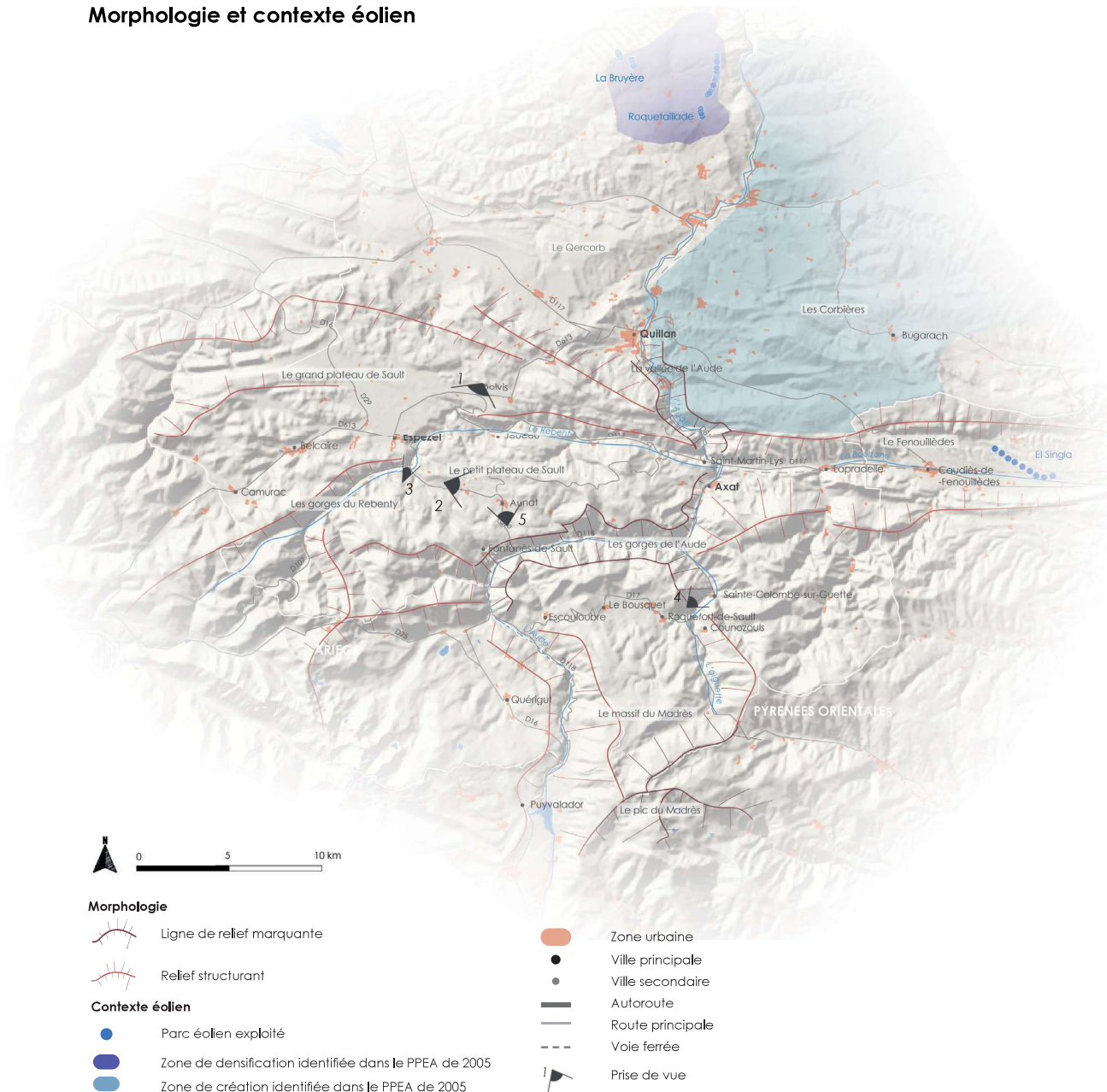
L'ensemble paysager **amorce la grande chaîne des Pyrénées**. Les reliefs sont couverts de forêts qui dessinent les pentes et les vallées profondes révélant la présence des plateaux cultivés.

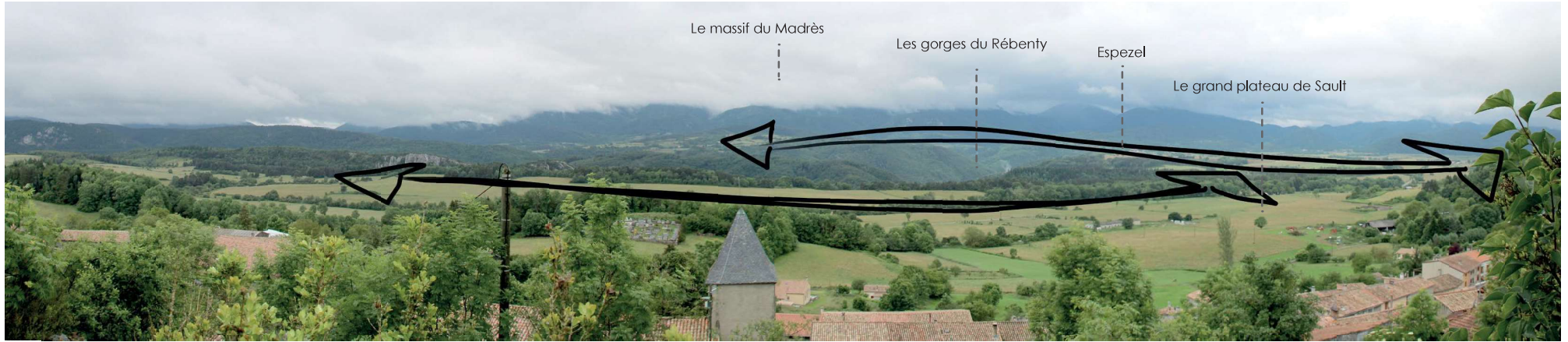
Les Pyrénées audoises marquent une transition en limite sud du département. Elles forment une marche entre les collines agricoles de l'ouest audois et les Pyrénées. Le Madrès (2 469 m d'altitude) participe aux ambiances de moyenne montagne de cet ensemble paysager. Point culminant du département, la silhouette du Madrès se perçoit depuis le Quercorb, les hauteurs de la vallée de l'Aude et les Corbières.

Située en limite sud-ouest du département, la morphologie accidentée des Pyrénées audoises participe à leur isolement géographique.

Il n'existe aujourd'hui **aucun parc ou projet éolien** dans l'ensemble paysager des Pyrénées audoises. Situées à plus de 20 km à vol d'oiseau, les éoliennes des parcs de Roquetaillade et de la Bruyère sont peu visibles. L'éloignement géographique et les jeux de reliefs qui rythment les perspectives masquent les implantations.

Morphologie et contexte éolien





1- Depuis la table d'orientation de Belvis, le grand plateau de Sault, les gorges du Rébenty et le Madrès se découvrent dans un large panorama

Un relief aux formes variées, dominé par le massif du Madrès

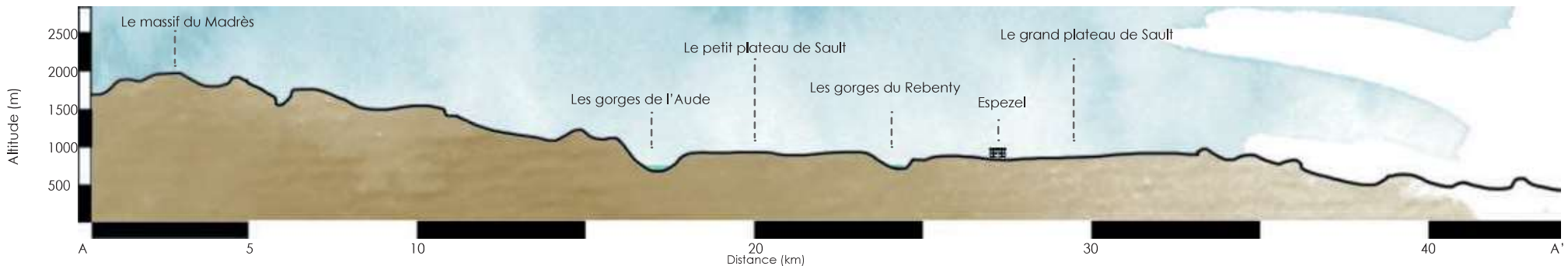
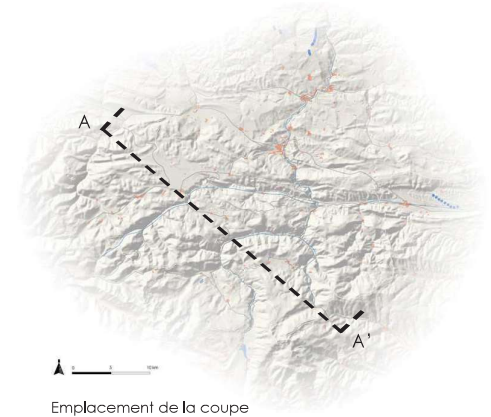
Le plus haut socle du département s'organise autour de formes de reliefs significatives : le plateau de Sault, découpé entre un petit et un grand plateau, de nombreuses gorges (Aude, Saint-Georges, Pierre-Lys, défilé de Niort, Rébenty, Able, Joucou), le massif du Madrès. Ce dernier marque la limite sud du département avec d'autres sommets : pic du Bernard-Sauvage (2 359 m) et pic Dourmidou (1 843 m).

Le chapelet de sommets forme un appel visuel fort dans le grand paysage, identifiable par leur forme pyramidale aux pentes abruptes faites de granit et de calcaire.

Le nord des Pyrénées audoises est marqué par de profondes gorges qui entaillent et découpent les plateaux et participent à l'isolement du territoire. Plusieurs points de vue permettent d'apprécier la forme serpentine des gorges (table d'orientation de Belvis, Saint-Martin-Lys, Espezel, D118, D84...).

De part et d'autre des sillons tracés par l'eau se distinguent les plateaux calcaires de Sault qui se poursuivent dans l'Ariège, le Quercorb et le massif du Madrès.

Les vastes étendues légèrement ondulées ouvertes par les parcelles agricoles portent loin le regard vers les imposants reliefs qui les bordent.



Coupe topographique des deux plateaux et des deux vallées principales, dominés par le massif du Madrès



2- Depuis la D20, le village de Rodome en bordure du petit plateau de Saulx

Un territoire marqué par l'eau

Les cours d'eau découpent le relief. Ils dessinent des gorges profondes et témoignent, avec la végétation dense et verdoyante, des importantes précipitations qui arrosent les Pyrénées audoises.

Les pentes abruptes des vallées en incise des plateaux participant au changement brutal des ambiances et des perspectives.

Des villages et hameaux en balcon

Les **villages** sont **peu nombreux** et peu étendus, plus densément présents sur les plateaux. Ils s'inscrivent le plus souvent dans les pentes des reliefs et **marquent les transitions entre vallées et plateaux.**

Les bourgs sont composés de petites ruelles aux maisons anciennes s'inspirant de l'architecture montagnarde avec des murs en pierre et des toits en ardoise.

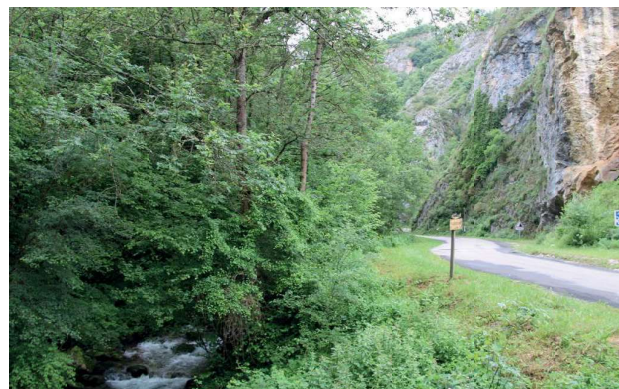


4- Depuis la D17, Sainte-Colombe-sur-Guette dans une gorge où coule un affluent de l'Aude

Des paysages variés où domine la végétation et la roche

Alternant **plateaux, gorges** et **vallées**, les Pyrénées audoises offrent des ambiances végétales riches et luxuriantes.

Le système routier accompagne ces évolutions, le voyageur parcourt de **longues lignes droites** sur des plateaux encadrés de champs et de quelques arbres ou arbustes, ou bien des **routes sinueuses**, encadrées de forêts (sapinières, mélange de feuillus...) aux pieds de falaises vertigineuses.



3- Depuis la D20, dans les gorges du Rébenty en montant vers le petit plateau de Saulx, la route sinueuse longe le torrent sous un épais couvert forestier



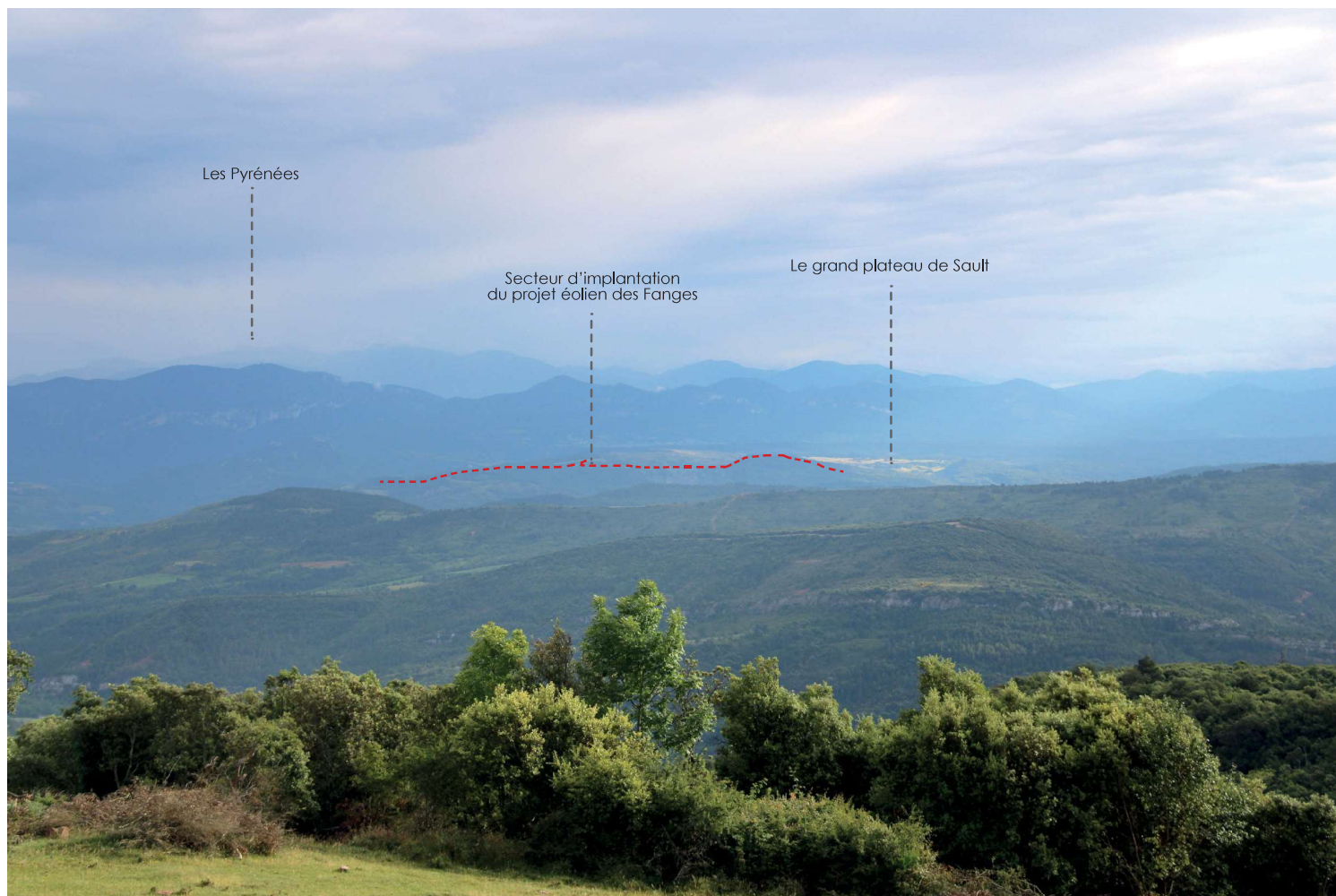
5- Depuis la D20, le village d'Aunat sur un petit relief entre plaine céréalière et massif boisé

Contexte éolien

Aucun parc éolien n'est exploité dans les Pyrénées audoises et très peu de projets ont été développés. Ce territoire est peu attractif pour l'éolien en raison de la faiblesse du gisement de vent et du relief difficile à équiper.

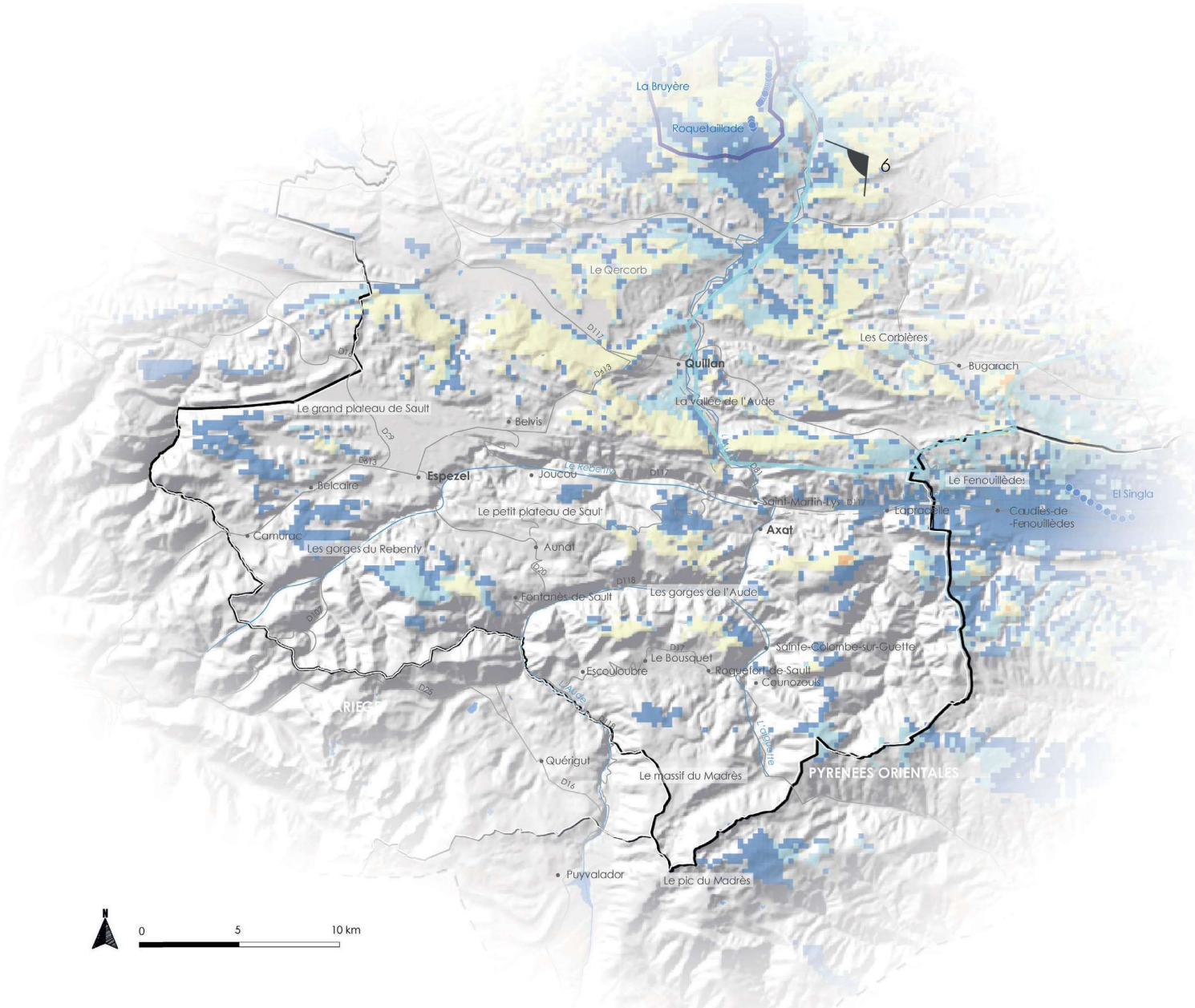
La vaste zone de création identifiée dans le PPEA de 2005, recouvrant le massif voisin des Corbières et s'étendant sur le nord-est des Pyrénées audoises a encouragé le développement d'un projet, celui des Fanges. Ce projet a été refusé en 2016, en raison de :

- sa position sur les lignes de relief,
- son implantation dans un «massif forestier très ancien» en «jonction des ensembles paysagers de collines (Corbières, contreforts) et des paysages de haute et de moyenne montagne (Pyrénées audoises)»,
- la présence de sites emblématiques majeurs (site classé du pech de Bugarach et les forteresses de montagne, récemment inscrites sur la liste indicative française du patrimoine mondial de l'UNESCO),
- son implantation en lignes hétérogènes,
- l'impression de mitage qu'il pourrait générer,
- du projet de PNR Corbières-Fenouillèdes.



6- Depuis les hauteurs des Corbières, le secteur d'implantation du projet éolien des Fanges au premier plan du grand plateau de Sault et des Pyrénées

Zones de visibilité de l'ensemble des éoliennes du département



Bassin visuel théorique (30 km)

Prégnance visuelle des éoliennes

- Maximale
- Majeure
- Forte
- Modérée
- Faible

Contexte éolien

- Parc éolien exploité
- Zone de densification identifiée dans le PPEA de 2005
- Zone de création identifiée dans le PPEA de 2005

Prise de vue

La carte de zones des visibilité de l'ensemble des éoliennes exploitées en 2019 à l'échelle du département dans un rayon de 30 km retranscrit des secteurs circonscrits de **visibilités faibles à fortes**. Ces îlots occupent les parties hautes des Pyrénées audoises, excluant les villages et participant à l'exclusion des éoliennes dans les panoramas du quotidien. A l'inverse, les points hauts, objet de fréquentation touristique et souvent aménagés pour la découverte du grand paysage présentent des visibilité sur les parcs éoliens situés en dehors de l'ensemble paysager.

Cette carte traduit les zones visuelles de l'ensemble des éoliennes exploitées en 2019 à l'échelle du département dans un rayon de 30 km. Elle résulte d'une analyse spatiale sous Système d'Information Géographique et ne tient pas compte de l'occupation du sol pouvant nuancer l'emprise des zones cartographiées. Les zones sont représentées par un gradient coloré selon le nombre d'éoliennes visibles.

Un territoire couvert de forêts

Le couvert forestier marque les paysages des Pyrénées audoises. Il peuple les pentes des grands massifs mais aussi les vallées et les gorges, **dissimulant les torrents** et imprégnant le paysage d'**une ambiance de montagne « sauvage »** où l'éolien est visuellement absent.

Le couvert forestier compose la **toile de fond des panoramas depuis les plaines**. Les différents motifs formés par les peuplements, les couleurs, les hauteurs, les coupes animent les perspectives. Sous le feuillage, les vues **se ferment et rythment la découverte du paysage par l'ouverture de grands panoramas entre deux boisements**.

Les peuplements se composent d'**essences** à dominante **résineuse**, sapinières autour de Camurac, du petit plateau de Sault, pins, épicéas, mélèzes, mélanges d'essences sur les pentes du massif du Madrès... et de quelques forêts mixtes présentant de beaux spécimens de **feuillus** (hêtres, chênes pubescents, bouleau, frênes, érables de Montpellier...). Cette strate végétale haute compose des **ambiances naturelles**, très colorées en automne.

Un changement incohérent et brutal (implantation d'éoliennes ou coupes à blancs comme sur le plateau du Sambrès sur la montagne Noire) **porterait atteinte à l'intégrité du paysage montagnard et serait disproportionnée entre la hauteur des arbres et des machines**.



7- Depuis la D20 en sortant de Fontanès-de-Sault, les perspectives sont fermées par la strate haute arborée et son feuillage



8- Depuis la D222, les prairies du plateau de Sault ouvrent des vues sur le massif du Madrès

De grands plateaux agricoles

Les plateaux des Pyrénées audoises sont les espaces les plus investis par l'activité humaine. Ils ouvrent de grands panoramas, sans présence visuelle d'éoliennes, portés par des prairies et des grandes cultures de céréales et légumineuses.

Les deux entités du plateau de Sault se caractérisent par des **plaines pâturées et cultivées divisées en petites parcelles**. Ce **damier agricole** porte de profondes perspectives sur le massif du Madrès. Le relief est **légèrement ondulé, lumineux par les cultures**. Il contraste avec les pentes des massifs boisés et renforce l'isolement du plateau séparé en deux parties par les gorges du **Rebenty, profonde incision** boisée.

D'autres petits plateaux se nichent entre les montagnes, notamment autour de **Belvis**, de **Belcaire**, de **Camurac** et sur les pentes du massif du Madrès au **Bousquet** et **Roquefort-de-Sault**.

Les plateaux agricoles des Pyrénées audoises sont de rares espaces ouverts aux motifs et ambiances paysagères singulières traversés par de longues routes en ligne droite et ponctués de villages. Ces compositions paysagères clairement délimitées sont **à préserver** du développement éolien dont l'emprise visuelle serait un **appel trop fort** pour les petites dimensions des profondeurs de perspectives des plateaux (moins de 5 km) dans un panorama forestier dominé par les sommets et les vues sur le massif du Madrès.

Composantes paysagères

Des villages montagnards en accord avec la morphologie

L'ensemble paysager est **peu habité**, notamment en raison d'un réseau routier resté longtemps peu développé. Les lieux de vie sont de **qualité** et **observables** depuis des balcons, sommets ou depuis les routes.

A l'est, le plateau de Sault est ponctué et animé par des **villages** et **bourgs**, peu peuplés (moins de 500 habitants), qui **s'adossent sur des collines ou sur les pentes** (Belvis, Espezel, Belcaire, Roquefeuil, Rodome, Aunat ou Bessède-de-Sault, Brenac). Cette configuration se retrouve sur les pentes du massif du Madrès avec le Bousquet ou Counozouls, sur des versants raides. L'architecture montagnarde est affirmée (murs de granit, toits d'ardoise).

Les bourgs des gorges sont étirés le long des cours d'eau, dominés par les falaises. C'est le cas de Sainte-Colombe-sur-Guette, Escouloubre ou Saint-Martin-de-Lys.

Les villages sont reliés par un système routier **peu fréquenté** aux vues souvent **remarquables sur le paysage animées par les changements de relief**.

Aucun vis-à-vis n'existe entre des parcs éoliens et les villages ou hameaux. La présence d'éoliennes à proximité des villages serait **disproportionnée au regard de la finesse** des implantations villageoises et des volumes bâtis. Les éoliennes viendraient déséquilibrer les rapports d'échelle et accroître la sensation **d'écrasement** par des situations dominantes.



9- Le village de Sainte-Colombe-sur-Guette, accroché sur la falaise, le long de l'Aude



10- Un village s'insère dans les falaises creusées par l'Aude

Une présence de l'eau marquant le relief

L'ensemble paysager se caractérise par un **réseau accidenté de rivières et par la présence du fleuve Aude** (pentes raides de 33% en moyenne) dont les incises conditionnent les routes, les forêts, les villages et les panoramas.

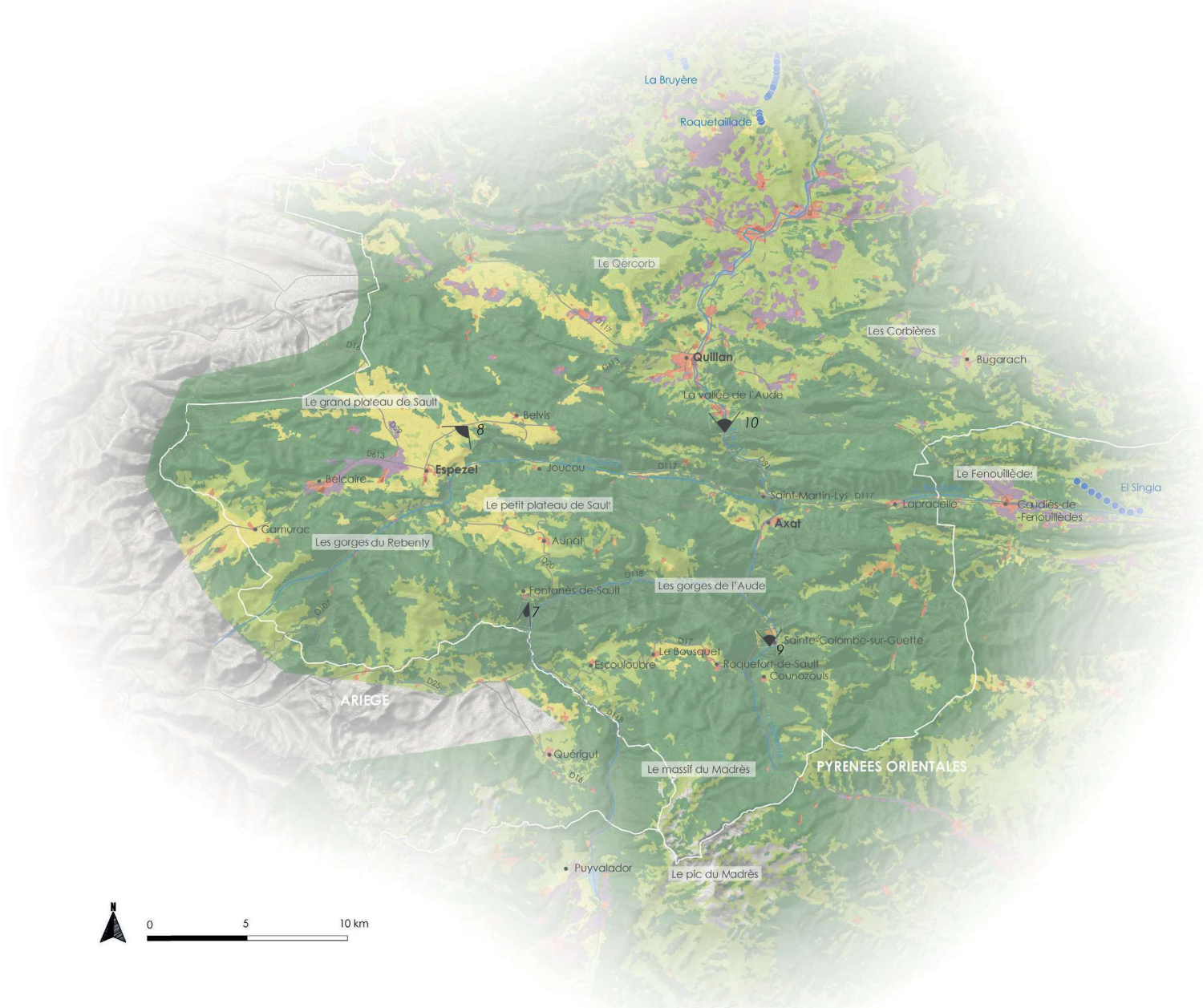
L'eau crée une **diversité de paysages mettant en scène la grandeur de la roche**.

L'Aude et ses affluents (Rebenty, Aiguette) creusent de profondes gorges (de 400 à 600 m de profondeur) entre les plateaux de Sault et le massif du Madrès. L'éolien n'est pas visible à proximité de ces torrents.

Le **défilé de la Pierre-Lys** (site classé depuis 1947) est un des exemples les plus finement sculptés par l'eau. La route D117 y circule dans des passages très étroits, surplombés par des falaises blanchâtres de calcaire, illuminant le paysage. L'eau organise les villages, les promontoires et les plateaux. Un des affluents de **l'Agly** (la Boulzane) a dessiné pendant des millénaires le promontoire du château de **Puilaurens** (monument historique classé, et en cours d'inscription sur la liste des biens UNESCO dans le cadre de la candidature des citadelles du vertige).

Les parcs éoliens sont difficilement **compatibles** avec ces paysages **encaissés**, aux **vues sur un paysage immédiat** de roches, de forêts et d'architectures remarquables et singulières.

Occupation du sol



- Vigne**, paysage ouvert, rectiligne qui donne une bonne lecture du relief
- Grandes cultures**, paysage très ouvert aux couleurs en damier, qui souligne le relief
- Forêt**, paysage fermé, frais et touffu qui limite les perspectives
- Prairies**, paysage souvent verdoyant et lumineux, aux perspectives dégagées
- Parc éolien exploité
- Zone urbaine
- Ville principale
- Ville secondaire
- Autoroute
- Route principale
- Voie ferrée
- Prise de vue



Valeurs et protections patrimoniales

Des paysages grandioses, reconnus et protégés

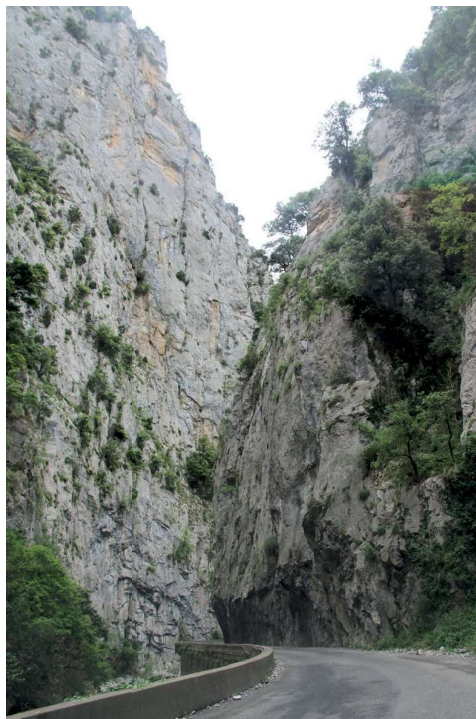
Le socle paysager découpé des Pyrénées audoises participe à la mise en scène de paysages grandioses.

Les sites classés (grotte de l'Aguzou, défilé de la Pierre-Lys et gorges de Saint-Martin) ou inscrits (gorges du Rebenty, défilé de Saint-Georges) reconnaissent le caractère unique de la géologie.

Les **monuments historiques** soulignent la spécificité des villages sur le grand plateau de Sault. **Les châteaux de Puilaurens et de Gesse** sont les témoins préservés de l'histoire des lieux.

Ce patrimoine s'inscrit dans des écrans paysagers de grandes ampleur sur des roches et falaises spectaculaires et uniques par leurs panoramas.

Ces sites vertigineux singuliers et attractifs composent les paysages référents des Pyrénées audoises dans lesquels les éoliennes sont absentes.



11- Le défilé de la Pierre-Lys et gorges de Saint-Martin



12- Le château de Puilaurens sur son promontoire aux vues lointaines



13- Le massif forestier annonce le plateau de Sault

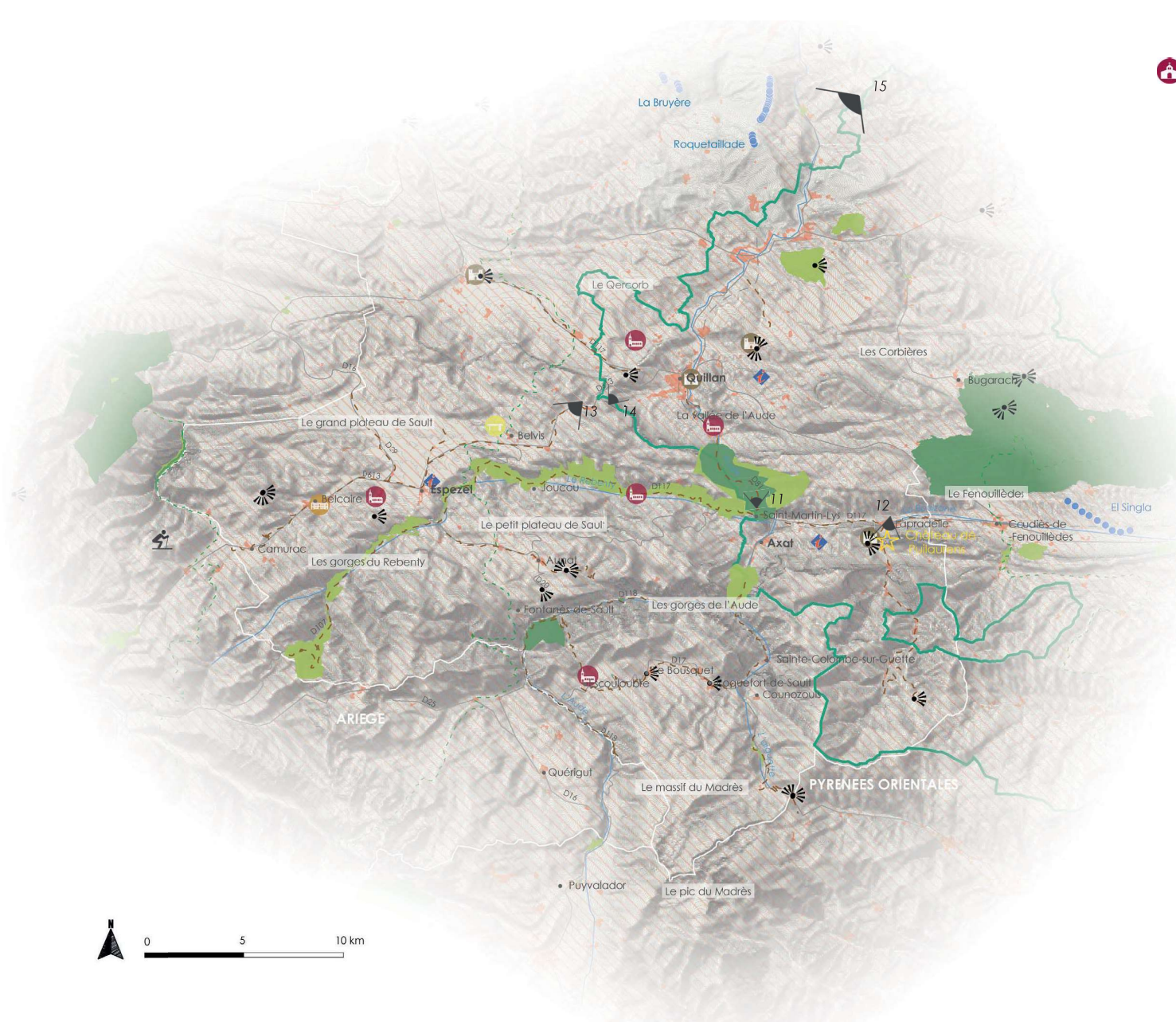
L'industrie du bois comme valeur identitaire, économique et paysagère

Les Pyrénées audoises sont indissociables des grandes forêts qui racontent **l'histoire de son paysage**. Le terme « Sault » vient d'ailleurs du mot latin *saltus* qui signifie « région de bois ou de pacage » (action de faire paître le bétail sur des terrains en friche ou dans les forêts).

Certains bourgs, comme celui d'Axat, ont fondé leur **richesse** sur l'**exploitation forestière** et ont ainsi transformé le paysage en un **damier aux couleurs et formes variées et foisonnantes**. La filière bois a façonné le paysage. Les hêtres et sapins étaient abattus dans le « pays de Sault », transportés dans les scieries des villages (Quillan, Axat) et utilisés par les forges et la construction navale, puis par les industries (usine Formica à Quillan) 200 ans plus tard. Des traces des premières plantations sont encore présentes, comme avec le **« sapin géant » de 210 ans** aux environs de Belvis. Ces plantations anciennes composent la toile de fond des plateaux de Sault.

Ce modèle économique perdure depuis des générations et, avec l'agriculture et l'élevage ovin, forge la gestion, l'histoire et le caractère du paysage.

Reconnaitances patrimoniales et protections paysagères



Monument historique (pictogramme à l'emplacement du monument historique et de la taille du rayon de protection de 500m)

- Religieux
- Défensif
- Civil
- Mégalithique

Paysage et patrimoine protégé

- Site classé
- Site inscrit
- Loi montagne

Stratégie paysagère

- Site UNESCO en projet
- Parc Naturel Régional en projet
- Chemin de Grande Randonnée/Sentier Cathare
- Route touristique

Tourisme et fréquentation

- Office de tourisme et point d'informations
- Point de vue aménagé
- Station hivernale
- Parc éolien exploité
- Zone urbaine
- Ville principale
- Ville secondaire
- Autoroute
- Route principale
- Voie ferrée
- Prise de vue



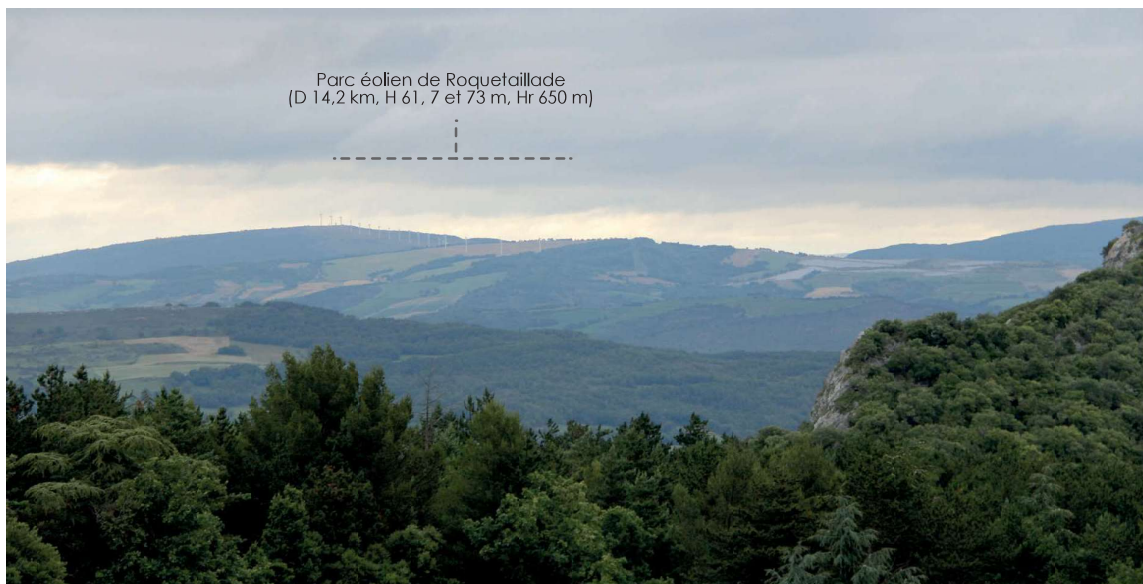
Des horizons dégagés sous pression de projets éoliens

Les plateaux, sommets et cols des Pyrénées audoises offrent des vues à 360°, dégagées, lointaines (Madrès, chaîne des Pyrénées, Corbières, Quercorb...) où **l'éolien est visuellement absent**.

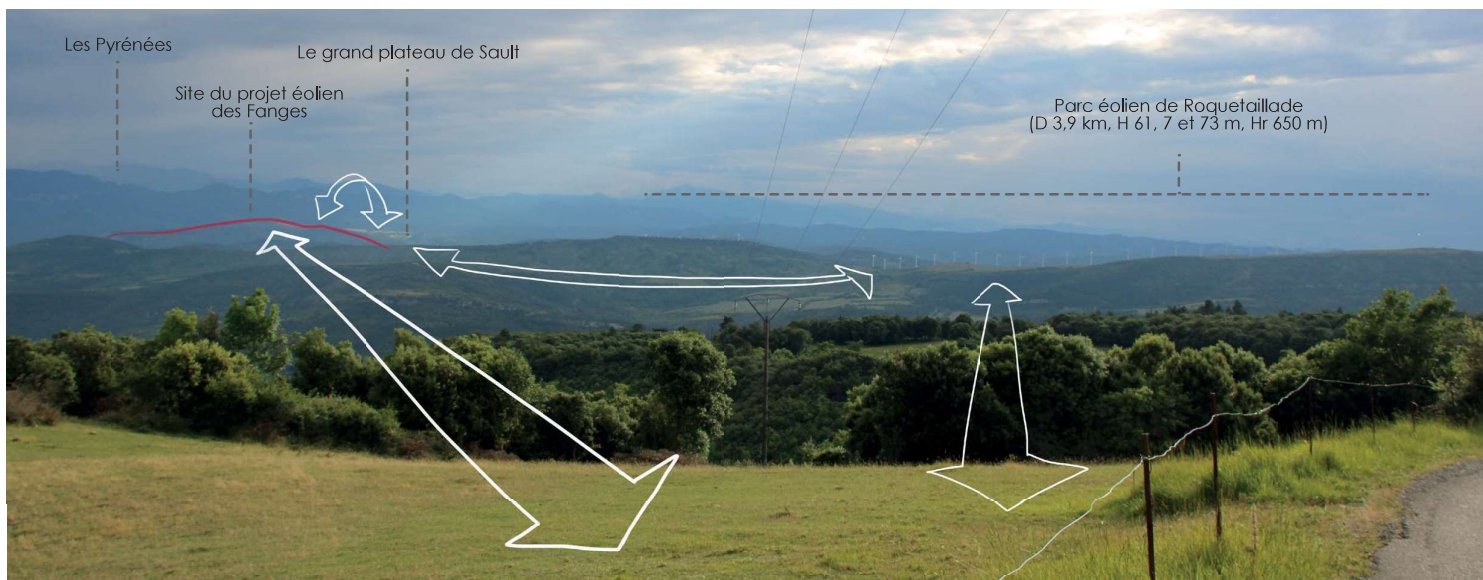
Les reliefs périphériques de l'ensemble paysager forment des « **enceintes** » visibles à l'échelle du département.

Le **projet éolien des Fanges**, refusé en 2016, proposait une implantation sur un des reliefs cadrant les Pyrénées audoises (contour nord à proximité des Corbières) en lien visuel avec le parc éolien de Roquetaillade et les futurs parcs éoliens de St Salvayre et St Polycarpe.

Si les projets éoliens sont implantés à une bonne distance kilométrique des parcs existants, il n'en demeure pas moins que **la position haute des projets doublée par la hauteur des éoliennes raccourcit les distances de perception et accroît la densification des panoramas du grand paysage**.



14- Depuis la D613, le parc éolien de Roquetaillade est visible depuis les franges des Pyrénées audoises



15- Depuis le site de projet éolien de St Salvayre et St Polycarpe, en vis-à-vis avec le parc éolien de Roquetaillade, le site du projet éolien des Fanges, et le grand plateau de Sault

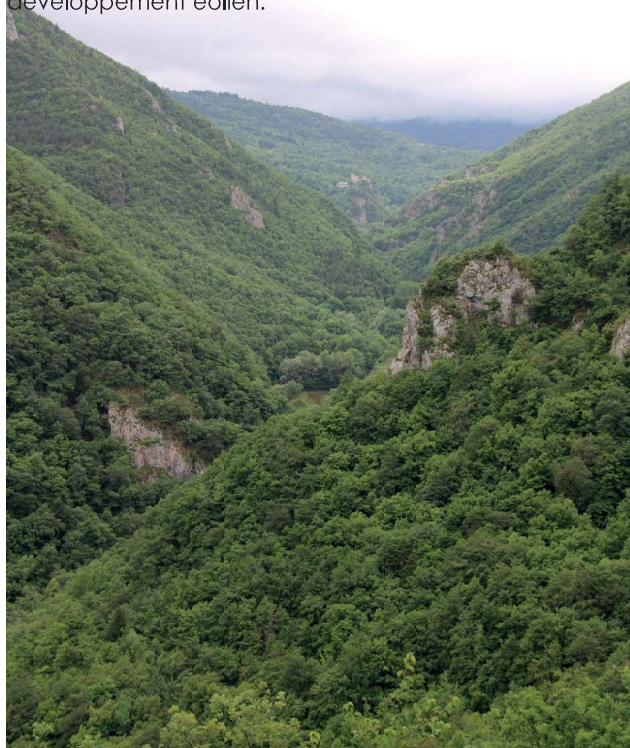
Maintenir la préservation des Pyrénées audoises du développement éolien

Le PPEA de 2005 limitait les **possibilités de développement éolien dans les Pyrénées audoises** « au vu des faibles gisements de vent et de l'absence de capacité de raccordement ». Le PPEA de 2005 intégrait l'ensemble paysager dans un vaste secteur de « protection au vu de la composition des paysages de leur échelle ou de leur valeur patrimoniale ». Seule la partie nord-est des Pyrénées audoises proposait une zone de création dans laquelle un projet a été refusé en raison de son empreinte paysagère forte sur un site forestier promontoire en vis-à-vis avec les éléments repères du grand paysage, massif du Madrès notamment et château de Puilarens, candidat avec les autres citadelles du vertige à l'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

En 15 ans, la composition des paysages des Pyrénées audoises n'a pas évolué. Les rapports d'échelle et les valeurs patrimoniales sont identiques. La situation liée aux Pyrénées, la **morphologie** entre plateaux d'altitude cultivés, gorges profondes aux falaises saillantes, pentes forestières, massif symbole du Madrès, le **caractère montagnard** des implantations et silhouettes villageoises, les **démarches de valorisation du patrimoine** bâti d'exception **contraignent le développement éolien**. Le socle paysager reste escarpé, peu soumis aux vents, valorisé par l'activité agricole, la préservation des sites naturels et culturels, et peu propice et contraignant pour le développement éolien.



17- Depuis la D613, le jalonnement des arbres renforce la profondeur du point de fuite



18- Depuis la D20, le château d'Usson dans son écrin de la vallée de l'Aude

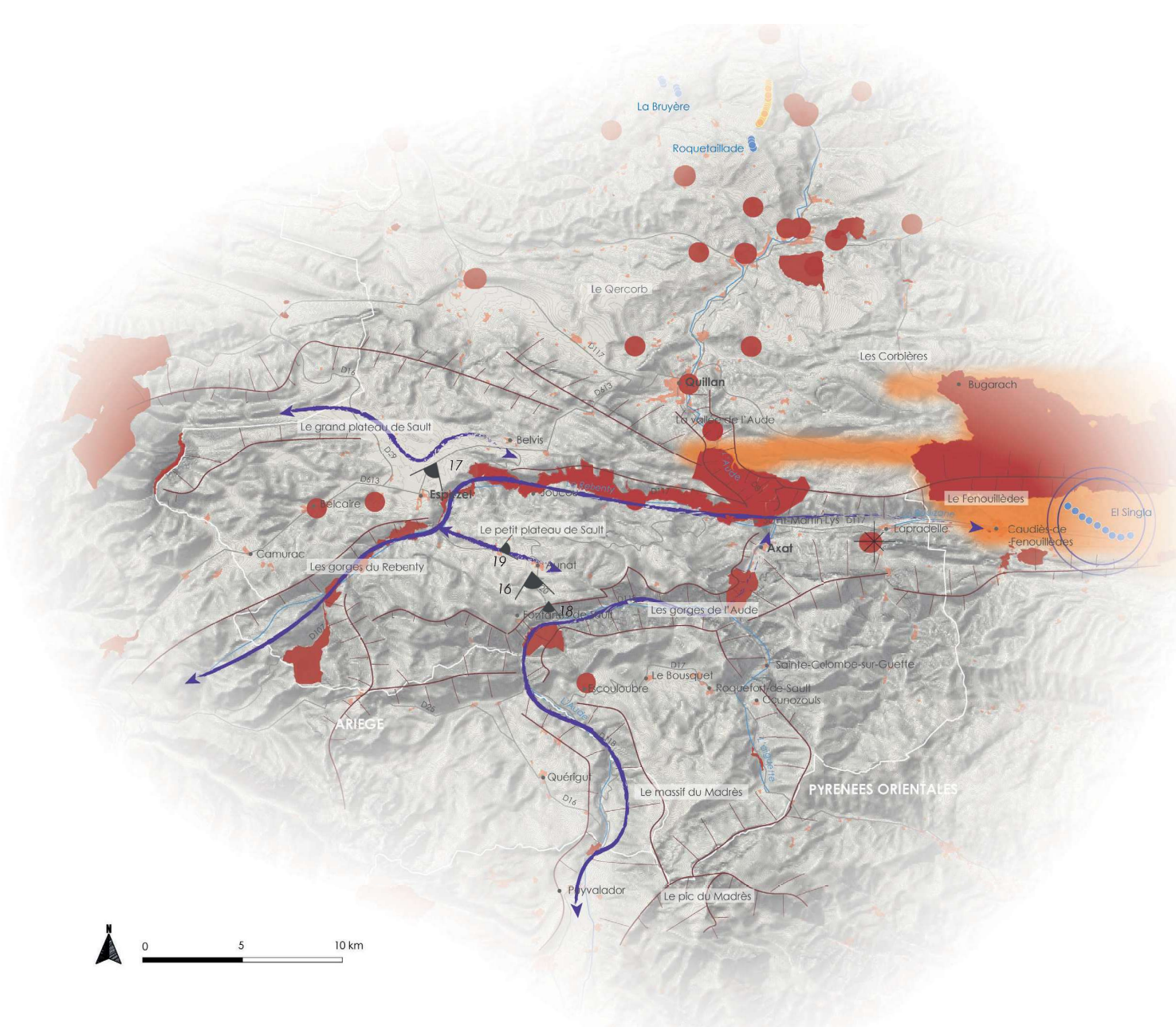


16- Depuis la D20, le col des Aychides entre des massifs recouverts de forêts



19- Depuis la D20 sur le petit plateau de Sault, le paysage pâturé s'ouvre, entouré de reliefs cadrants couverts de forêts

Spatialisation du plan de gestion des paysages audois vis-à-vis des projets éoliens terrestres



-  Protéger les lignes de force du paysage : les crêtes nord entre les Pyrénées audoises, les Corbières et le Quercorb, les rebords des vallées encaissées de l'Aude, le massif du Madrés et le large écran visuel du promontoire du château de Puilaurens
-  Sauvegarder les grands axes et les respirations paysagères : les vallées, plateaux, plaines et reliefs saillants
-  Garantir le bassin visuel de la candidature UNESCO des citadelles du vertige
-  Préserver les protections réglementaires : site classé, site inscrit, monuments historiques, périmètre délimité des abords, SPR
-  Garantir l'intégrité des franges et des périphéries des composantes paysagères marquantes
-  Encadrer le repowering et homogénéiser les gabarits d'éoliennes (parc de Corbières Maritimes)
-  Parc éolien à impact paysager et patrimonial majeur
-  Parc éolien exploité
-  Zone urbaine
-  Ville principale
-  Ville secondaire
-  Autoroute
-  Route principale
-  Voie ferrée
-  Prise de vue

